



A S S O C I A T I O N
POUR **LA SAUVEGARDE DU SITE DE LA CHAPELLE**

Assemblée générale ordinaire du 25 mars 2010

CAD - rte de la Chapelle 22 - 1212 Grand-Lancy

WWW.SAUVEGARDONSLACHAPELLE.ORG

Ordre du jour

1. **Approbation des procès verbaux de l'assemblée générale ordinaire du 19 février 2009 et de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2009.**
2. **Rapport du trésorier, des vérificateurs et approbation des comptes 2009 de l'ASSC.**
3. **Rapport du trésorier, des vérificateurs et approbation des comptes 2009 du GRCC.**
4. **Rapport d'activité du comité et information sur la situation du quartier.**
 - PLQ route de La-Chapelle.
 - projet CEVA et circulation **Vote sur la poursuite de l'opposition à la route provisoire CEVA.**
 - déclassements (Trèfle-Blanc et Chapelle Nord) **Vote sur le dépôt d'une opposition.**
5. **Election du-de la président-te, des membres du comité et des vérificateurs-trices des compte et d'un-e suppléant-e.**
6. **Divers, questions et suggestions des membres.**
7. **Apéro**

Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

PLQ 29 591

- **4 mars 2009** audition de l'ASSC par la commission d'aménagement du CM de Lancy
 - Refus de l'augmentation de 1 étage entre le PDQ de 2007 et le PLQ
 - Refus de l'élargissement de la rte de La-Chapelle
 - Réaliser une piste cyclable derrière la voirie
 - Revoir la position de la crèche pour éviter l'abattage des arbres du CAD
- **30 mars 2009** le CM de Lancy adopte le PLQ sans tenir compte de nos remarques. Un conseiller municipal intervient en plénière pour soutenir les arguments de l'ASSC.
- **5 mai 2009** rencontre ici avec la directrice de l'Aménagement du Territoire.
- **3 juillet 2009** l'ASSC dépose, par l'entremise de l'Etude BMG, une opposition au PLQ.
 - Non respect des normes fédérales en matière de bruit
 - Critique sur la qualité urbanistique globale du projet (J.-P. Ortis)
 - Mention de l'adjonction de l'étage supplémentaire

Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

PLQ 29 591

- **26 août 2009** le Conseil d'Etat adopte le PLQ 29 591.
- **17 septembre 2009** Mandat donné à un expert en acoustique pour prouver que les normes fédérales en matière de bruit ne sont pas respectées. Financé à 50 % par un membre.
- **28 septembre 2009** dépôt par l'ASSC par l'entremise de Me Wisrad d'un recours auprès du tribunal administratif. Seul argument juridiquement solide : non respect des normes contre le bruit. Le recours n'a pas d'effet suspensif sur la suite des démarches des Maîtres d'ouvrages.
- **9 février 2010** octroi d'un mandat complémentaire pour faire des mesures de bruit sur place. Entièrement financé par un membre.
- **23 mars 2010** nouvelles conclusions qui montrent que les normes ne sont déjà pas respectée à ce jour, malgré la diminution du trafic en provenance de Troinex.

Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

PLQ 29 591

- En parallèle, ouverture de négociations pour un éventuel retrait du recours.
 - Une première réunion a eu lieu le 15 février 2010, la prochaine séance aura lieu le 16 avril 2010.

- Les conditions posées sont (résumé) réponses
 - Mesures en faveur de la mobilité douce OK mais à étudier
 - Revêtement phono absorbant OK mais calendrier à voir
 - Limitation et contrôle de la vitesse NON
 - Suppression définitive de la liaison entre
la route de La-Chapelle et l'autoroute OK (GARE CEVA)
 - Mesures liées au PLQ
 - Suppression de la sortie des parkings
souterrains sur la route de La-
Chapelle NON
 - Trafic de chantier sur carrefour Milice OK

Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

PLQ 29 591

En parallèle, l'ASSC va tenter d'amener une reconsidération de l'emplacement de la crèche pour sauver les grands arbres.

Une réunion aura lieu le 16 avril 2010, avec une représentant de PRONATURA et de la Direction générale de la Nature et des Paysage.



Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

PLQ 29 591

28 décembre 2009 dépôt des trois première requêtes pour les 6 premiers bâtiments sur le champ. L'ASSC n'a pas fait d'observations relatives à ces requêtes pour deux raisons :

Aucune portée juridique

Ne pas compromettre les chances d'aboutir à un accord négocié



Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

CEVA et circulation

- Le peuple a voté en faveur du crédit complémentaire.
- Les travaux ont été adjugés.
- Encore plusieurs recours sont pendants au TF.
- L'ASSC n'a pas fait recours (rappel).
- Les propriétaires concernés par les emprises définitives (souterraines uniquement) les emprises provisoires n'ont pas tous donné leur accord.
- Début probable des travaux fin 2010.
- Le bas de route de La-Chapelle sera fermée dès le début du chantier. L'accès à la route de St Julien par le chemin des Avanchis restera possible.
- Au terme des travaux l'accès à l'autoroute ne sera pas rétabli.

Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

CEVA et circulation

Une route provisoire qui reliera le carrefour de la Milice et la route de Saconnex-d'Arve est en projet (FAO Novembre 2009). L'ASSC en collaboration avec la Commune de Plan-les-Ouates a envoyé des observations basées sur le fait que cette liaison va :

augmenter le trafic (danger, pollution, bruit)

rendre le passage possible pour les poids lourds (actuellement interdits)

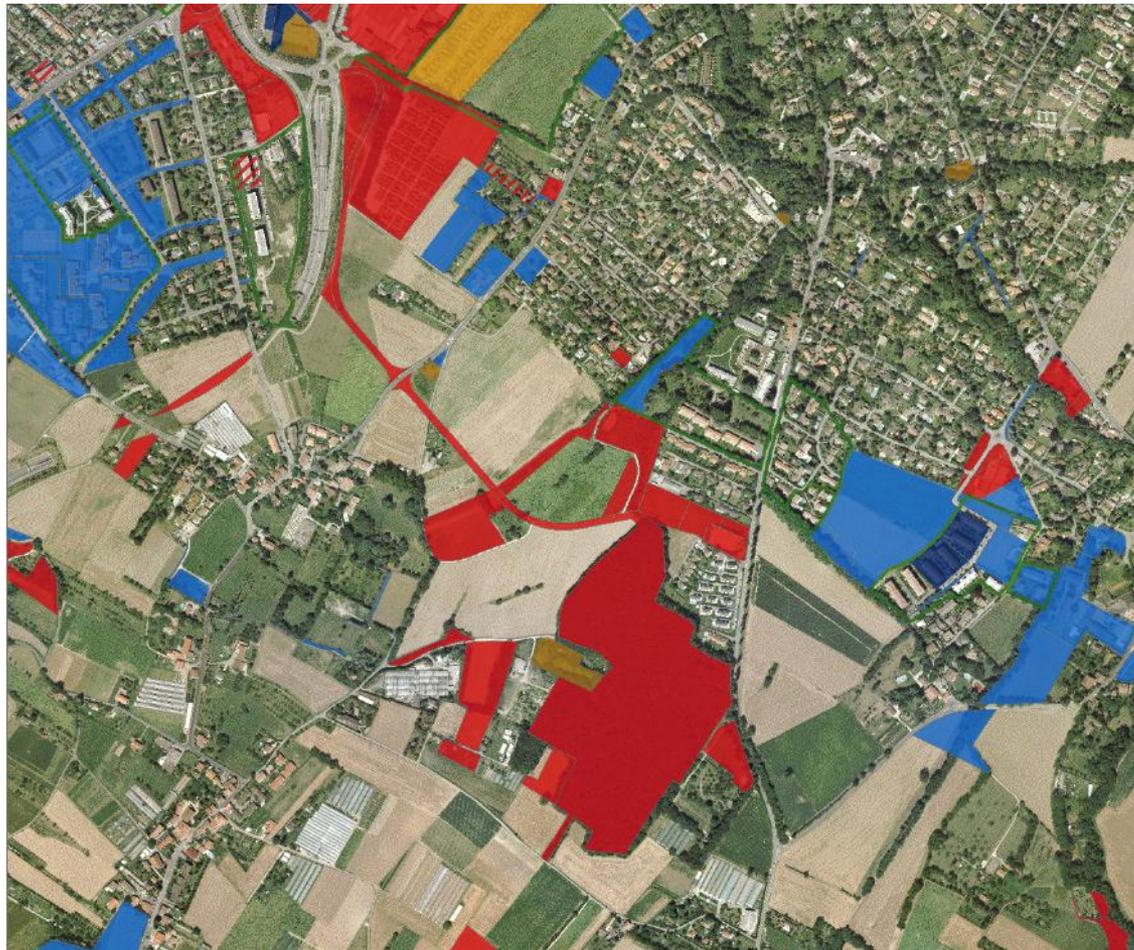
supprimer les liaisons pour les mobilités douces

devenir quoi après le « provisoire »
?



Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

CEVA et circulation



Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

CEVA et circulation

- **Vote sur la poursuite de l'opposition à la route provisoire CEVA tant que sa construction n'est pas accompagnée des mesures suivantes :**
 - Interdiction au trafic des poids lourds.
 - Aménagement des routes de Saconnex-d'Arve et de La-Chapelle pour recevoir le trafic supplémentaire.
 - Aménagement cyclables et piétons le long du tracé.
 - ...

Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

Déclassements en zone de développement 3



Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

Déclassements en zone de développement 3

- Déclassement du quartier Trèfle-Blanc en zone de développement 3.
 - L'ASSC a fait quelques observations mais ne s'est pas opposée.
- Déclassement du quartier Chapelle Nord en zone de développement 3.
 - Le déclassement est contraire au plan directeur communal de Lancy voté en 2009.
 - Le Conseil d'Etat a retiré ce quartier du PAC la-Chapelle-les-Sciens en 2007.
 - Le déclassement a été refusé par la commune en 2001.
 - De nombreux travaux de rénovations ont été effectués.
 - Le déclassement vise à empêcher des nouvelles constructions dans la zone.
 - La commune de Lancy soutient l'opposition des habitants.
 - Quel est le quartier suivant ?
 - **Vote sur le dépôt d'une opposition au nom de l'ASSC.**

Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

Déclassements en zone de développement 3



Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

Divers

- Les Plans directeurs communaux de Lancy et PLO ont été adoptés.
- L'ASSC n'a présenté personne pour le Mérite de Lancy cette année.
- L'ASSC s'est inscrite comme membre d'une nouvelle association « Sauvons nos arbres » (Cotisation 20.- an, pas encore payée)
- Fabio HEER a été élu comme délégué de l'ASSC à l'assemblée des délégués de Picvert.
- Un article à été publié su le numéro de décembre 2009 du journal de Picvert
- Quelques exemplaire du n°88 de mars 2010 sont disponibles.
- L'ASSC à été invitée au vernissage de l'exposition du concours de l'Ecole.
- Réactions à des articles de presse :
- Le Temps du 19 février 2010 réponse par E-Mail au journaliste
- Tout l'immobilier du 8 mars 2010 lettre à Monsieur Mark Muller avec copie au journal

Rapport du Comité depuis l'AGO du 19 février 2009

Etat des membres à ce jour

140 membres

sur

370 adresses

C'est insuffisant !

Pour représenter valablement le quartier

Pour avoir des finances nous permettant d'agir de manière forte

Election du comité

Se présentent :

Pauline Carrara

Charles Denogent

Nicole Doncque

Verena Ehrich

Danielle Plisson

Fabio Heer

Alessandra Maffioli

Alain Seemuller

Antoine Wavre

ASSOCIATION **P**OUR **L**A **S**AUVEGARDE **D**U **S**ITE **D**E **L**A **C**HAPELLE

Election du président

Se présente :

Fabio Heer

WWW.SAUVEGARDONSLACHAPELLE.ORG

Election des vérificateurs des comptes

Se présentent :

Michel Gutknecht

Michel Yagchi

et d'un-e suppléant-e

???

ASSOCIATION **P**OUR **L**A **S**AUVEGARDE **D**U **S**ITE **D**E **L**A **C**HAPELLE

Divers, questions et suggestions des membres.

La parole est à vous

WWW.SAUVEGARDONSLACHAPELLE.ORG

ASSOCIATION **P**OUR **L**A **S**AUVEGARDE **D**U **S**ITE **D**E **L**A **C**HAPELLE

Merci de votre confiance et

APERÔ

WWW.SAUVEGARDONSLACHAPELLE.ORG